

Procès-verbal de la séance
du Conseil d'Administration tenue le 8 mars 1945

La séance est ouverte ^{à 18 heures} dans la Salle du
Conseil, sous la présidence de M. Jean Dery,
administrateur de l'École. Se sont excusés :

MM. Paul Boyer

Mario Rogues

Pelabon

Sont présents : M^{me} Batault-Plekhanov,

M^{lle} Kantchalovski,

M^{lle} Frimont,

MM. Marcel Belloy

Jean Porcher

Léon Beaulieux

Le président donne la parole à M^{lle} Frimont,
secrétaire-adjointe pour lecture du procès-verbal
de la séance à effectif réduit tenue par le Conseil
le 12 mai 1941, séance au cours de laquelle a été
constitué le bureau provisoire qui a assumé
l'Administration et l'Association pendant
l'occupation, Bureau composé de MM. Léon Beaulieux,
président, Jean Porcher, secrétaire-général, M^{lle} Frimont,
secrétaire-adjointe et Belloy, trésorier.

M. Beaulieux fait connaître que par la
suite le Conseil d'Administration, toujours en effectif
réduit, a tenu séance :

les 4 décembre 1941

3 juillet 1942

29 juin 1943

1^{er} mars 1944

H. résume en quelques mots les principaux

décisions prises au cours
intégrale et donnée
tenue le 27 décembre
L'ordre du jour
est adopté.

Le président
Beaulieux qui, en
Assemblée générale
d'une façon plus de
mémoire du 12 mai
décide d'une part et
de quelques autres, une
nécessitant l'élection
dont tous les membres
cause, soumis de la
5^{es} des statuts. Le
désirable que donne
un siège au membre
prise par le même
aux suffrages de
membres sortant réélu
savoie : MM. Gilbe
Ministère des Affaires
d'École et Coquel
en cours d'étude.

M. Beaulieux
de reprendre la ques
bulletin ou annuaire
point d'aboutir et
préparé par les sou
alors entièrement co
ayant été consensu
étant donné tout

décisions prises au cours de ces quatre séances, puis lecture intégrale est donnée à la dernière séance du Conseil tenue le 22 décembre 1944.

L'ordre du jour de ladite séance du 22 décembre 1944 est adopté.

Le président donne la parole à M. Léon Beaulieu qui, en attendant que la toute proche Assemblée générale lui procure l'occasion de le faire d'une façon plus détaillée et plus appuyée, salue la mémoire de son regretté président Joseph Hackin. Ce décès d'une part et d'autre part l'éloignement de Paris de quelques autres membres du Conseil d'administration nécessitant l'élection de nouveaux membres du Conseil, dont tous les membres sort d'ailleurs, en tout état de cause, soumis de la réélection, en application de l'article 5 des statuts. Le Conseil, considérant qu'il est désirable que demeure temporairement non occupé un siège au moins sur le "plenum" de 21 membres prévu par le même article 5, décide de présenter aux suffrages de l'Assemblée générale, outre les 17 membres sortant rééligibles, trois membres nouveaux, à savoir : MM. Gilbert, Directeur d'Asie-Océanie au Ministère des Affaires étrangères, Sauvaget professeur à l'École et Coquelle, ce dernier représentant les élèves en cours d'étude.

M. Beaulieu signale ensuite qu'il y a lieu de reprendre la question de la publication d'un bulletin ou annuaire, publication qui était sur le point d'aboutir en 1939, le manuscrit d'un Annuaire préparé par les soins de M. Jean Porcher, ayant été alors entièrement composé et deux épreuves de ce texte ayant été conservées au Secrétariat de l'Association. C'est donc tout de même l'augmentation considérable de

l'effectif des membres, qui a plus que doublé depuis le début des hostilités, il ne paraît pas qu'on puisse faire procéder au tirage du texte dont nous possédons les épreuves, la composition n'ayant pas d'ailleurs été convenue par l'imprimeur. Il est en conséquence décidé que, les frais de composition une fois payés à cet imprimeur, le texte sera entièrement remanié et mis à jour et fera l'objet d'une composition nouvelle. D'autre part, le Conseil décide de substituer au titre d'Annuaire, d'abord envisagé pour cette publication, celui de Bulletin, qui nous met plus à l'aise en nous donnant toute latitude pour en fixer la périodicité au mieux des circonstances et de nos ressources. Enfin se ralliant à une suggestion de M. Léon Beaulieu, le Conseil décide d'offrir ce premier Bulletin à la mémoire de Joseph Hackin et de ses élèves et anciens élèves de l'École morte pour la France de 1939 à 1945. D'autre part, un hommage public et durable sera rendu dans l'École même à la mémoire de nos grands morts, dont le nom, ~~selon~~ sur une heureuse initiative de l'Administrateur M. Jean Dony seront inscrits aux principaux salles de cours de l'École.

L'ordre du jour appelle ensuite la question du relèvement des cotisations. Après un bref échange de vue, il est décidé que l'Assemblée générale sera saisie de la proposition suivante, sur laquelle elle sera appelée à se prononcer :

La cotisation annuelle des membres titulaires serait portée de 20 à 50 fr (cette cotisation étant réduite pour les élèves en cours d'études à 25 fr).
Ladite cotisation annuelle des cinquante premiers

titulaires
de 500 fr.

La séance
Le 10

Pr
du Con

du Con

Mlle K
Jean D
Coquel

membres

réunies

D'un
au se

titulaires pourra être rachetée par un versement global
de 500 francs.

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant la parole,
la séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire Général
Torche

Le Président,

Jeandieu